



Compte-rendu

du conseil d'école : Dimanche 29 octobre 2017.

15h30

Président de séance : Vincent Plu, Proviseur-adjoint.

Direction administration : Vincent Plu, Proviseur-adjoint directeur des classes primaires, Antoine Sagodira, gestionnaire.

Représentants des personnels : Nathalie Brun, (TPS PSA), Bénédicte Mignot (MSC), Roula Toutoungy(GSA), Bénédicte Boyer (CPA), Céline Lavaud (CE1B), Sophie Bilaey (CE2B), Nadia Testé (CM1B), Eric Lefèvre (CM2B)

Représentant des parents : Ghada Pluchet, Nada Malas, Amel Belghoul, Carla Ghanem, Batool Murad, Frédérique Pellerin.

Autres invités : Sadaf Karin , professeur d'anglais.

Absents excusés : Dominique Chastres, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Georges Alzinan Inspecteur de l'éducation nationale, Latifa Touil, professeur d'arabe,

Secrétariat tenu par - Mme Bilaey Sophie

Le conseil d'école a débuté à 15h30. Une présentation des personnes présentes et excusées a été faite. Le directeur remercie au nom de l'équipe, la présence des personnes à ce conseil d'école.

Ordre du jour

1. **Modification du règlement intérieur.**
2. **Le projet de règlement d'admission pour la campagne d'inscription 2018 – 2019.**
3. **Bilan de la rentrée 2017**
4. **Aménagements extérieurs**
5. **Réorganisation des entrées et sorties**
6. **Organisation du temps et du calendrier scolaire.**
7. **Projets pédagogiques, sorties scolaires, évènements.**
8. **Politique des langues.**
9. **Suivi des élèves et évaluations.**
10. **Dispositifs d'aides et d'intégration**
11. **Supports d'apprentissage.**
12. **AES**
13. **Communication dans la communauté scolaire.**
14. **Restauration et transport scolaire.**
15. **Hygiène et sécurité.**
16. **Sports**

17. Dispositif grande chaleur.
18. Photos de classe

L'ordre du jour est abordé comme suit :

✓ **Modification du règlement intérieur.**

Les modifications faites au règlement intérieur se réfèrent à 2 axes.

Le 1^{er} axe consiste à une mise en conformité avec la situation actuelle et concerne :

- Les horaires en maternelle,
- Les entrées et sorties au sein de l'établissement.

Le 2^{ème} axe renvoie aux exigences du ministère bahreïni en terme d'infractions et de moyens pour faire respecter le règlement. , Les infractions sont classées en 3 catégories :

- Les infractions de catégorie A correspondent à des manquements, notamment ceux liés aux uniformes, à la ponctualité.
- Les infractions de catégorie B correspondent à des incivilités, au non-respect du matériel,
- Les infractions de catégorie C correspondent aux actes violents, aux atteintes aux personnes. Les infractions **de catégorie C sont à rapporter aux autorités bahreïnies.**

✓ **Le projet de règlement d'admission pour la campagne d'inscription 2018 – 2019.**

Les informations seront transmises sur le site de l'école concernant la campagne d'inscription. Toutefois, il faut savoir que des critères seront définis, des délais, un échéancier seront mis en place pour la prochaine rentrée.

En tenant compte des effectifs actuels, il sera nécessaire pour les familles de respecter ces délais pour se voir garantir une place dans l'école, notamment en école maternelle.

✓ **Bilan de la rentrée 2017**

Lors de cette rentrée, nous avons accueilli 712 élèves sur l'ensemble de l'établissement dont 493 en primaire (298 en élémentaire et 195 en maternelle) et 229 dans le secondaire. Les effectifs sont en hausse de 60 élèves. Le lycée français MLF de Bahreïn est le seul établissement du réseau MLF Golfe / AFLEC a augmenté son nombre d'élèves. Toutefois, rien ne garantit que le lycée soit épargné par la crise au sein du Golfe.

À la vue des effectifs par classe, il est important d'inscrire les élèves dès la petite section. Les effectifs sont limités et il ne sera pas possible d'ouvrir des nouvelles classes. Il y aura potentiellement des élèves qui pourraient ne pas être admis dans certaines sections.

✓ **Aménagements extérieurs**

Suite à l'enlèvement des préfabriqués, l'entrée a été aménagée. Le bâtiment dispose d'un parking pour le personnel et les livraisons. La cour a été légèrement rétrécie mais la réorganisation des récréations en décalages (cycle 2 et cycle 3 séparément) permet que les élèves n'en souffrent pas.

En projet, il y a le pavage de l'entrée du lycée, un parking pavé à l'arrière du lycée, la création d'un gymnase avec éventuellement un parking sous le gymnase (en primaire).

✓ **Réorganisation des entrées et sorties**

Le dispositif mis en place semble satisfaisant. Il était nécessaire d'un point de vue de la sécurité et permet l'amélioration de la ponctualité, par un meilleur flux des parents.

Des rappels fréquents auprès des parents retardataires ont lieu.

✓ **Organisation du temps et du calendrier scolaire.**

Le calendrier transmis aux familles est fiable. Les modifications, indépendantes du lycée, à prendre en compte sont les suivantes :

- Pour la naissance du prophète, la journée du dimanche 03 décembre sera travaillée au profit du jeudi 30 novembre.
- Pour la journée nationale, le lundi 18 décembre ne sera pas travaillé, en plus de celle du dimanche 17 décembre.

Les projets définis cette année sont :

- Le 09 décembre 2017, la chorale de Noël (dans l'auditorium, organisé par niveau de classe avec des rotations pour les parents),
- Le 13 janvier 2018, avec la première rencontre parents-professeurs,
- Le 10 février 2018, la journée des cultures arabes et internationales,
- Le 14 avril 2018, la deuxième rencontre parents-professeurs,
- Le 12 mai 2018, la fête de fin d'année

✓ **Projets pédagogiques, sorties scolaires, évènements.**

- Une sortie scolaire par classe et par trimestre est prévue. Les sorties sont liées aux projets de classe. Il y a une sortie au fort avec des fouilles en préparation et la possibilité d'aller visiter une boulangerie industrielle. En maternelle, une sortie ne nécessite pas forcément un éloignement, un déplacement mais un spectacle peut être considéré comme tel.
- L'établissement se positionne également sur les projets du réseau MLF comme :
 - o Le Festival du Film scolaire, dont la finale aura lieu le 12 mai à Khobar,
 - o Les petits Génies du Golfe avec une finale le 27 janvier à Abu Dhabi,
 - o La Rencontre de la Chanson francophone avec une finale le 20 janvier à Dubai,
 - o Le même jour que la finale de la chanson francophone, des rencontres sportives sont en cours d'élaboration,
 - o Les Ambassadeurs en herbe,
 - o La course aux nombres,
 - o Le concours de nouvelles,
- Tous les projets de l'an dernier seront reconduits, comme :
 - o Les rallyes-lecture,
 - o Le recyclage.
- Le comité des parents (CPE) renouvelle les projets autour du recyclage avec la mise à disposition de poubelles de tri. Un projet de film sur l'océan est en cours de réalisation. La semaine du goût a été un succès.

Enfin, le projet d'établissement est toujours en cours. Il conviendra de préparer le prochain projet d'établissement pour 2018 – 2020.

✓ **Politique des langues.**

On constate cette année moins de mouvement dans les groupes de langues et moins de questions des parents.

La principale question lors de la mise en place des groupes de langues a été d'opter pour des groupes de niveaux ou de laisser l'hétérogénéité ? Un système hybride a été choisi à partir de deux catégories

d'élèves : les élèves très avancés (voire native speakers) et les grands débutants. Entre ces deux groupes, il y a deux groupes hétérogènes.

Il faut noter qu'il y a un groupe de plus que le nombre de classes, ce qui donne des effectifs plus réduits par groupe. Il est aussi bon de rappeler que seuls les professeurs de langues sont juges du niveau des élèves car ils peuvent les comparer au reste du groupe et des élèves.

En arabe, la répartition est différente. Elle ne dépend pas uniquement du niveau de langue mais aussi de la nationalité des élèves. Les groupes sont donc plus hétérogènes. Il est toutefois possible de passer d'un groupe Arabe Langue Etrangère à Arabe Langue Maternelle sous réserve du niveau de langue et sur proposition de l'enseignant. L'inverse est impossible pour des raisons de statut et de nationalité.

Le directeur demande aux familles de faire confiance à l'établissement pour les affectations en groupe de langues.

Suite à la demande des parents d'élèves, le directeur rappelle qu'il n'est pas possible que les professeurs de langue soient présents aux réunions de rentrée pour des raisons logistiques. Cela n'est pas non plus souhaitable car il s'agit d'une présentation de la classe par l'enseignant titulaire. Toutefois, une fiche d'informations est en cours de rédaction par les professeurs de langue. De plus, ces derniers se tiennent disponibles pour des rendez-vous et seront présent aux rencontres de janvier et d'avril.

A la question concernant les devoirs à la maison, le directeur rappelle que le travail écrit à la maison est interdit à l'école primaire. Les activités demandées ne doivent être liées qu'à la mémorisation.

Les parents d'élèves souhaiteraient des outils de liaison ou cahiers de textes à toutes les disciplines. Cela est possible, par contre il est difficile pour les professeurs français de faire le rappel des cahiers de langues à prendre pour les devoirs, même si cela est noté car il y a, au total, 8 groupes de langues avec des devoirs différents.

Concernant les demandes de dispense de religion par certaines familles, il est demandé lors de l'inscription si elles souhaitent ou non que leur enfant suive les cours de religion. Si une famille se déclare musulmane, elle ne peut pas retirer son enfant du cours car cela est interdit par la loi.

Pour l'apprentissage des langues en maternelle, les parents s'interrogent sur les méthodes, les contenus des cours, les livres éventuels des enfants. Une nouvelle fois, il est rappelé que les professeurs de langue sont disponibles pour des rendez-vous et seront présents aux réunions de janvier et avril.

✓ **Suivi des élèves et évaluations.**

L'établissement utilisera cette année encore logiciel Livréval. Il est nécessaire pour l'établissement de communiquer davantage auprès des parents.

La présence des parents aux rencontres parents/enseignants est obligatoire dans le cadre du contrat passé avec l'école.

Les évaluations diagnostiques réalisées en CP et CM1 (obligatoire dans le système français) montrent d'excellents résultats en CP, ce qui met en valeur le travail réalisé dès la maternelle. Les résultats en CM1 sont bons bien qu'un peu plus mitigés : les évaluations montrent que les mécanismes sont acquis mais que des difficultés persistent en expression notamment.

✓ **Dispositifs d'aides et d'intégration**

37 élèves suivent les cours de FLE, dont une vingtaine en Grande Section.

Les dispositifs existants pour les élèves en difficultés sont les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) et les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Un audit du primaire est prévu en novembre 2017 avec des visites dans les classes.

Pour les élèves à mobilité réduite, deux ascenseurs sont en fonction, un dans chacun des bâtiments.

✓ **Supports d'apprentissage.**

Des nouveaux manuels ont été achetés afin de correspondre aux nouveaux programmes. Malheureusement, le manuel commandé en lecture CP a été victime de son succès et l'éditeur s'est retrouvé en rupture de stock. L'équipe a géré au mieux cette rupture, indépendante de notre volonté.

Concernant la question des parents face à l'exposition des élèves aux écrans, il est rappelé que les TBI ne sont pas les seuls outils de l'enseignant. Le tableau blanc est toujours utilisé par les professeurs. De plus, il est important de suivre et de développer toutes les possibilités pédagogiques qu'offre cette nouvelle technologique.

✓ **AES**

Les Activités Extra-Scolaires sont réorganisées en trois périodes cette année. La première période prendra fin le 23 novembre et la nouvelle commencera le dimanche 26 novembre. A partir de la prochaine campagne d'AES, l'horaire sera modifié. Elles se termineront à 15h40 afin de permettre une heure effective d'activité.

✓ **Communication dans la communauté scolaire.**

Toutes les classes se sont dotées d'un blog, dans lequel les emplois du temps figurent généralement. De plus, des vidéos de situations de classe sont mises en ligne, sur le site de l'établissement ou sur les blogs de classe.

Les parents relais ont un rôle bien défini. Il est de leur responsabilité de rester dans le cadre de leur mission. Le directeur présente une note du ministère ne reconnaissant pas les groupes WhatsApp. Ceux-ci n'ont donc aucune reconnaissance légale au sein de l'établissement, seuls les mails sont pris en compte. Pour information, une famille n'a pas été réinscrite dans l'établissement, suite à des propos tenus sur un groupe WhatsApp.

✓ **Restauration et transport scolaire.**

Concernant le transport scolaire, un système de géolocalisation va être mis en place. Pour les éventuels problèmes de connexion, il faut se rapprocher de Jennifer.

Petit rappel, les bus sont bien climatisés et les sièges ont une taille standard. Il serait étonnant qu'ils soient étroits pour des enfants, notamment en maternelle. Chaque enfant a bien une ceinture et ne la partage pas avec un autre enfant.

Les bus ne peuvent pas être surchargés car ils ont une capacité réglementaire qui est respectée. Toutefois, s'il s'avérait y avoir un problème avec un bus en particulier, il est important de communiquer directement les informations auprès de l'établissement pour que celui vérifie et rétablisse la situation si nécessaire. Le directeur travaille en étroite collaboration avec le responsable de la société de transports.

Une commission cantine se réunit mensuellement pour définir les grammages et les menus du mois.

Concernant les passages des élèves, un réajustement est prévu pour laisser le temps aux élèves de cycle 2 de déjeuner avant l'arrivée de CM.

Le nettoyage des sols de la cantine entre deux services est impossible mais il est effectué tous les soirs.

✓ **Hygiène et sécurité.**

Concernant les problèmes d'odeurs au second étage, les services techniques sont en train d'augmenter la capacité d'extraction d'air.

Les WC sont en bon état. Les verrous posant problème sont en train d'être changés.

✓ **Sports**

Les élèves bénéficient d'un créneau EPS d'1h30 hebdomadaire avec l'enseignant et un professeur de sport. A la vue des emplois du temps, il est difficile d'ajouter un deuxième créneau, d'autant plus que nous n'avons pas les infrastructures sur place, que cela nécessite un déplacement en bus. De plus, les températures chaudes ne nous permettent pas de mener des activités extérieures.

Concernant la programmation des activités, les enseignants informeront directement les familles par le biais du cahier de liaison et du blog de classe.

Pour la natation, tout est mis en œuvre pour que tout se passe bien. Malgré les températures élevées, il n'y a eu aucun malaise. Nous n'avons pas le choix de piscine. Un changement vers une piscine couverte était prévu en début d'année mais des difficultés liées à la mixité se sont posées et nous ont obligé à nous rendre de nouveau à la piscine du Sheraton.

Une deuxième session de natation commencera fin mars, elle concernera les classes de GS – CP et CE1.

✓ **Dispositif grande chaleur.**

Les parents souhaiteraient un lieu où les enfants puissent jouer lors des périodes très chaudes, idéalement une tente climatisée. Cette dernière pose un problème de câblages électriques qui rend impossible son installation dans un lieu accueillant des enfants. La seule solution pour le moment est la cantine que les collégiens et lycéens n'occupent pas et donc dans laquelle il y a de la place.

Dans le projet de construction de gymnase, il est envisagé de construire une nouvelle ombragée.

✓ **Photos de classe.**

Les parents d'élèves souhaiteraient que les photos de classe soient prises par un photographe professionnel. C'est ce qui est prévu pour cette année scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

À Muharraq, le 29 octobre 2017.

La secrétaire de séance,
d'élèves

Le Directeur

Le représentant des parents